

## Recommandations pour l'utilisation du ventilateur à pales en secteur d'hospitalisation

Lieu ↻	En chambre individuelle	En chambre commune	En chambre de regroupement (pour une même et unique problématique)
<b>Situation VigiGerme® ⤵</b>			
<b>Mesures de base</b>	possible	possible	
<b>Mesure spécifique CONTACT</b>	possible	possible	possible
<b>Mesure spécifique CONTACT PLUS</b>	possible		possible
<b>Mesure spécifique GOUTTELETTES</b>	possible (orientation du flux d'air vers la fenêtre)	non	possible (orientation du flux d'air vers la fenêtre)
<b>Mesure spécifique AIR</b>	possible (orientation du flux d'air vers la fenêtre)		
<b>Mesure spécifique PROTECTION</b>	Sous conditions* (orientation du flux d'air vers la porte)		
<b>Pression contrôlée</b>			

\*En premier lieu : privilégier la chambre climatisée ou l'aération de la chambre entre 23 :00 et 04 :30 ; l'installation du ventilateur à pales repose sur une décision consensuelle entre le médecin en charge, le service Maladies infectieuses et le service PCI

## Recommandations pour l'utilisation du ventilateur à pales en secteur ambulatoire

Lieu ↻	Salle d'attente	Salle de consultation
<b>Situation VigiGerme® ⤵</b>		
<b>Mesures de base**</b>	Possible (position fixe, face aux personnes en attente)	Possible (orientation du flux d'air vers la fenêtre)

\*\*Rappel : une personne avec des symptômes respiratoires doit porter un masque médical hors d'une chambre d'hébergement (hospitalière)

Arrêter le ventilateur au moment de délivrer des soins nécessitant des conditions de stérilité ou à risque de projection de liquide biologique (e.g. insertion de sonde/cathéter, réfection de pansement, soins de trachéotomie, retrait de drains, etc.)